

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU BUDGET PRIMITIF POUR 2025

1. Cadre réglementaire

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation et est disponible sur le site internet de la Mairie.

Le Budget primitif 2025 retrace l'ensemble des prévisions de dépenses et de recettes entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2025, tant en fonctionnement qu'en investissement sur le budget de la commune

I. 2- Le contexte 2025 de la Commune

Ce projet de budget a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement,
- De ne pas augmenter les impôts locaux,
- De maintenir les investissements de la commune en sollicitant notamment des subventions auprès de l'Etat, de la Région, du Conseil Départemental et du SIERP

Le vote du présent budget est proposé selon la nomenclature M57 avec la reprise des résultats de l'exercice 2024.

Par ailleurs, un tableau des emprunts figure à la fin de la présente note.

II. Vue synthétique des budgets 2024/2025

BP 2024		BP 2025	
Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
889 269,39	850 448,01	950 215,00	894 640,18

Budgets votés avec reprise des résultats

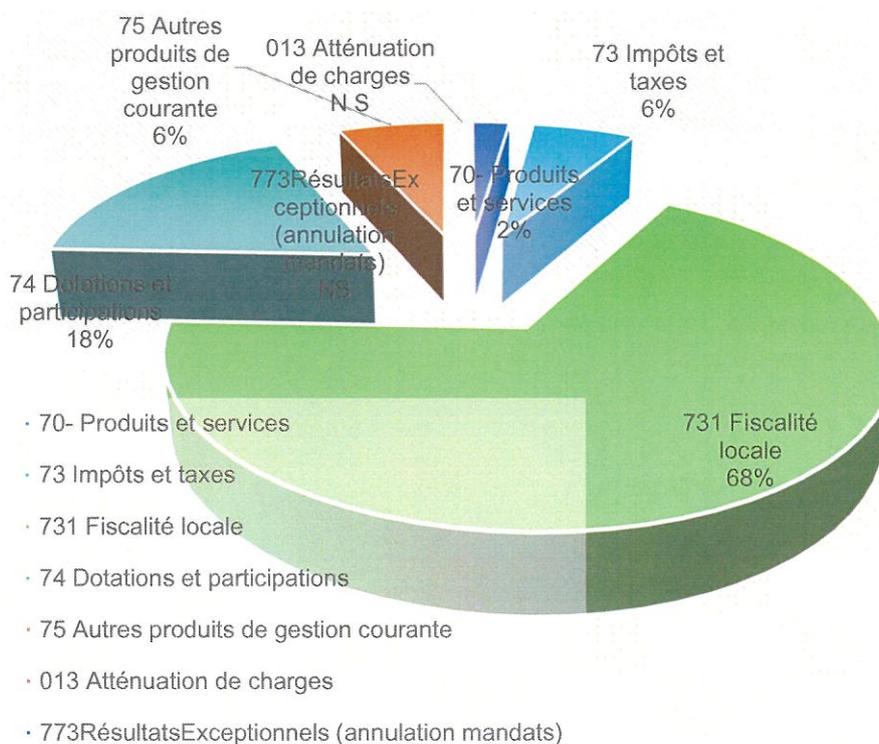
III. La vue globale du budget principal 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes :

Le montant prévisionnel des recettes de la section de fonctionnement se répartit ainsi qu'il suit

Chapitre	BP+DM 2024	BP 2025	Variation
R002 Résultat de fonctionnement reporté	381 354,39	449 424 59	17,80%
70- Produits et services	10 777,00	10 797,00	NS
73 Impôts et taxes	26 500,00	30 000,00	NS
731 Fiscalité locale	330 184,00	337 923,00	2,34%
74 Dotations et participations	105 854,00	90 230,41	-14% %
75 Autres produits de gestion courante	33 900,00	31 140,00	-8,00%
013 Atténuation de charges	200	200	NS
773 Résultats Exceptionnels (annulation mandats)	500	500	NS
TOTAL	889 269 39	950 215,00	14,90%



Chapitre 70 : Produits des services : Ce chapitre enregistre une recette exceptionnelle (remboursement des fluides par la communauté de communes pour les exercices de 2022 à 2024)

Chapitre 73 : Impôts et taxes : Sur ce compte est comptabilisé d'une part, le produit des taxes foncières sans augmentation du taux communal et, d'autre part, selon la nouvelle nomenclature, les droits de mutation reversés par le département.

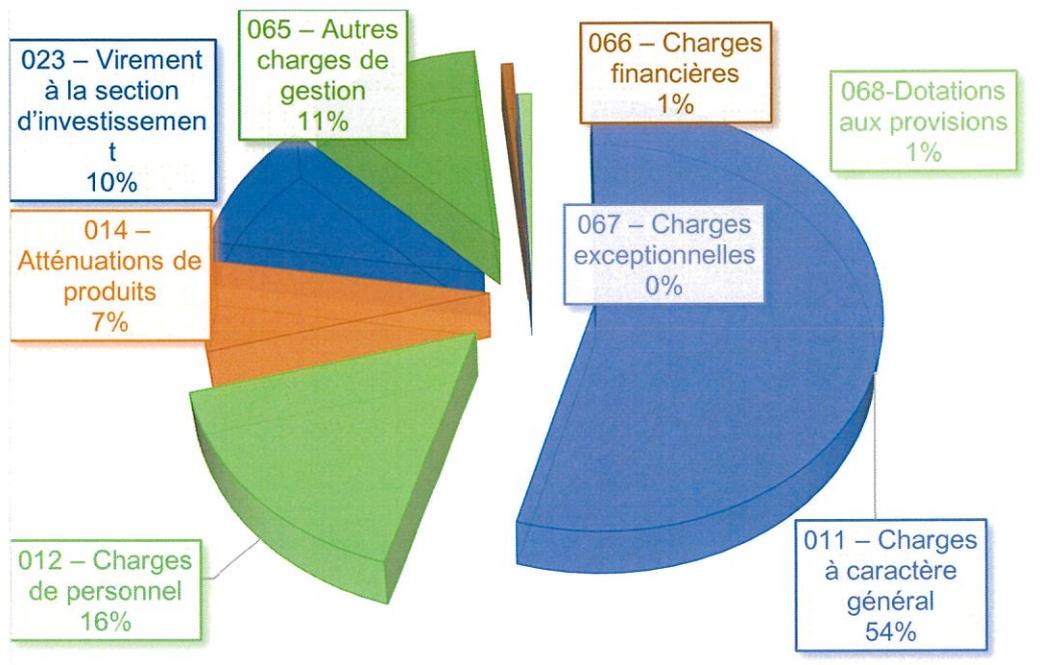
Chapitre 74 : Dotations et participations : Ce chapitre enregistre l'attribution du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle

Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante : Sont comptabilisés les loyers perçus par la commune et les versements effectués par l'association des compagnons de la châtelainie pour sa contribution aux travaux effectués sur Yèvre-le-Chatel

Résultat antérieur : Les premiers fonds reçus de la succession Beck sont intégrés au résultat

Dépenses :

CHAPITRE	BP + DM 2024	BP 2025	Variation
011 – Charges à caractère général	480 474,31	517 945,39	+7,80%
012 – Charges de personnel	142 300,00	154 100,00	+8,29%
014 – Atténuations de produits	64 100,00	64 100,00	0
023 – Virement à la section d'investissement		95 000,00	NS
065 – Autres charges de gestion	184 485,93	103 400,00	-26%
066 – Charges financières	9 000,00	6 764,46	
067 – Charges exceptionnelles	1 000,00	1 000,00	0
068-Dotations aux provisions	7 905,15	7 905,15	0
TOTAL	889 269,39	950 215,00	+7,00%



Chapitre 011 : Dépenses à caractère général : Suite au passage à la nomenclature M57, ce chapitre enregistre les crédits alloués au fonctionnement des services mais aussi les lignes constituant notre réserve à hauteur de 300 000€ pour l'année 2025.

Chapitre 012 : Charges de personnel : Les sommes prévisionnelles sont en hausse suite à l'augmentation de la valeur du point indiciaire de la fonction publique effective depuis 2024 et la hausse de 3% des cotisations retraite prévue en 2025.

Chapitre 014 : Atténuations de produits.

Poste stable qui enregistre le versement à la communauté de communes estimé à 58.100,00€, représentant la participation, sur ce chapitre, au syndicat de la Rimarde de 9.555€, au Service incendie pour 21 026€ ainsi que la fourrière et à la mission locale pour 219€ et 343€ respectivement.

Chapitre 023 : Ce budget prévoit un virement à la section d'investissement de 95 000€ pour équilibrer le budget prévisionnel d'investissement.

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante : A noter la baisse de la contribution au syndicat scolaire

Chapitre 66 : Intérêts de la dette : en baisse pour le seul prêt communal. Les intérêts des prêts relais sont enregistrés sur cette ligne

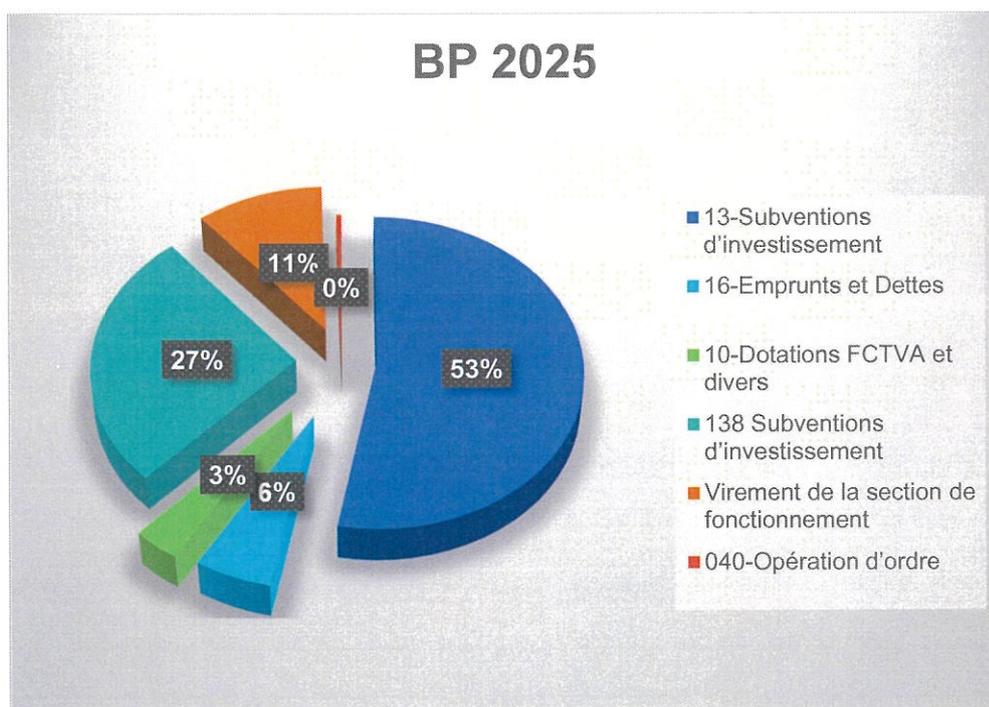
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles : la somme de 2024 est reconduite.

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre à 894 640,18€

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – ANNEES 2024 et 2025

CHAPITRE	BP 2024	BP 2025
13-Subventions d'investissement	351 791,0	474 634,00
16-Emprunts et Dettes	70 000,00	50 000,00
10-Dotations FCTVA et divers	177.589,35	30 756,18
138 Subventions d'investissement	222 802,00	240 513,00
Virement de la section de fonctionnement		95 000,00
040-Opération d'ordre	3 737,00	3 737,0
R001 solde reporté	24 528,66	
TOTAUX	850 448, 01	894 640,18



Pour les restes à réaliser des opérations 2024, il reste à percevoir les

- Subvention de 8 000€ du département au titre des faibles populations pour l'année 2024 pour Yèvre-la Ville
- Subvention de 4 795€ du département au titre des faibles populations pour l'année 2024 pour Yèvre-le-Châtel
- Subvention de 25 592€ au titre du volet 3 pour l'enfouissement des réseaux à Yèvre-le-Châtel
- Subvention de 2 740€ représentant le solde de l'aide pour la maîtrise d'œuvre de l'église ST GAULT

- Subvention du S.I.E.R.P pour les candélabres à Yèvre-le-Châtel à hauteur de 6 400€
- Subvention de 14 709,04€ du S.I.E.R.P pour l'opération de rétrofit sur Yèvre-le-Châtel et le passage en LED des bâtiments communaux

- Subvention de la région au titre du contrat de solidarité territoriale de 8 300€ pour la création de l'aire de pique-nique PMR à Yèvre-la-Ville
- Subvention de la région au titre du contrat de solidarité territoriale pour les plus beaux villages de France de 35 800 € pour l'enfouissement des réseaux à Yèvre-le-Chatel

- Dotation de l'Etat à hauteur de 60% au titre de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de 7 505€ pour la maîtrise d'œuvre des travaux de l'église ST GAULT
- Dotation de l'Etat à hauteur de 30% au titre de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de 82 463,93€ représentant le solde pour la première tranche des travaux de l'église ST GAULT
- Subvention de 13 373€ du Fonds national de l'archéologie préventive (FNAP)
- Subvention de 7 000€ de la Sauvegarde de L'Art Français
- Fonds collectés par la Fondation du Patrimoine : 50 051,80€
- Dotation de l'Etat de 6 300€ pour la création de l'aire de pique-nique PMR à Yèvre-la-Ville

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – ANNEES 2024 et 2025

Chapitres	BP + DM 2024	BP 2025
Solde de la section d'investissement reporté		23 664,59
1068-excédents à reverser	60 071,41	
16 Emprunts	9 085,66	9 401,32
20 Immobilisations incorporelles	31 200,00	44 676,00
204- Subventions d'équipements versés	3 737,00	3 737,00
21 Immobilisations corporelles	746 353,94	813 161,27
Totaux	850 448,01	894 640,18

Chapitre 21 :

Les principaux projets de l'année 2025 sont les suivants :(Les chiffres sont présentés HT

-Restauration de la croix de pierre à Yèvre-la Ville	6 515,00€
-Curage de l'étang à Yèvre-la-Ville	9 870,00€
- Réparation de voiries à Yèvre-la-Ville/Grand Reigneville	5 688,00€
- Curage des avaloirs	3 900,00€
- Elagage d'arbres sur la commune	1 862,00€
- Travaux impasse de l'église à Yèvre-la-Ville.....	17 460,00€
- Mise aux normes de la place handicapée à l'Atelier de Yèvre-le-Châtel	10 160,00€
- Aménagement chemin des remparts	37 110,00€
- Requalification de la place du Château	20 810,00€
- Maitrise d'œuvre pour les travaux intérieurs de l'église ST GAULT	29 006,00€
- Travaux de restauration de l'église St GAULT (travaux intérieurs)	398 847,44€

Au total ces travaux et achats d'investissement s'élèvent, hors subventions, à 541 228,44€ H.T.

A ces chiffres s'ajoutent les restes à réaliser pour un montant de 189 051,45 € H.T (travaux restants à régler sur l'église St Gault et l'enfouissement des réseaux à Yèvre-le-Châtel).

COMMUNE DE YEVRE-LA-VILLE Année 2024

Nom et prénom de l'élu et fonction	Indemnités perçues au titre du mandat concerné		
	Indemnités de fonction perçues	Remboursements de frais (Kilométriques, repas, séjour)	Avantages en nature
PAILLOUX Patricia Maire	17 194,80 €	Néant	Néant
DI STEFANO Alain Maire délégué	1 920,00 €	Néant	Néant
HUTTEAU Jean 1 ^{er} adjoint	4 441,56 €	Néant	Néant
DURAND Olivier 2 ^{ème} adjoint	1 279,92 €	Néant	Néant

Yèvre-la-Ville

Liste des emprunts

Budget communal

Objet	Date d'obtention	Capital emprunté	Taux %	Durée	Annuité	Capital restant dû au 01/01/2025
Travaux Petit Reigneville 7	14/12/2012	150 000 €	4.07	240	11 105,78 €	74 556.82 €
Prêt relais TVA	07/06/2024	70 000 €	3.90	24	2730,00 €	70 000.00 €
Total général						144 556.82 €